



Ville de Bollène

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 31 OCTOBRE 2025

page 1

CCAS.AZ/VM/CT
DEL_2025_42

**CINE-SENIORS
CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC
L'ASSOCIATION
CINEBOL
ANNEE 2026**

L'an Deux Mille Vingt Cinq le trente et un octobre à 14 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 23 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Anthony ZILIO.

Présents : M. ZILIO, Mme GUTIEREZ, M. BLANC, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERNE, Mme GIANETTA, Mme BRISA, Mme LAUNAIRE, Mme FROMENT.

Absents :

Mme CALERO, Mme DUMARCHER.

RAPPORTEUR : Monsieur Anthony ZILIO

Le CCAS souhaite offrir aux seniors Bollénois de 65 ans et plus l'opportunité de participer à une action culturelle leur permettant de se divertir et de sortir de leur isolement. Cette action prendra la forme d'une projection de film lors de séances gratuites organisées au cinéma « Le Clap », sous le nom « Ciné Seniors ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de partenariat avec l'association Cinébol, gestionnaire du cinéma « Le Clap » portant sur la mise en place de 12 séances de cinéma pour l'année 2026 au tarif unitaire de 4.00 € pour un maximum de 158 places,

Cette convention est conclue pour une durée d'un an.

Il est proposé à l'Assemblée de délibérer pour :

- Adopter la convention de partenariat avec l'association Cinébol, gestionnaire du cinéma « Le Clap » portant sur la mise en place de séances de cinéma à destination des seniors ;
- Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Les fonds seront prélevés sur l'exercice en cours, aux fonction et nature prévues à cet effet.

Séance du 31 OCTOBRE 2025 *page 2*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

➔ **D'ADOPTER** la convention de partenariat avec l'association Cinébol, gestionnaire du cinéma « Le Clap » portant sur la mise en place de séances de cinéma à destination des seniors.

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Les fonds seront prélevés sur l'exercice en cours, aux fonction et nature prévues à cet effet.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

M. Anthony ZILIO,
Président du CCAS,

Mme Myriam GUTIEREZ,
Secrétaire de séance,





